

Le 20 décembre 2006

LE PLAN DE L'ONTARIO POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

L'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* en mars 2006. Cette loi exige que le gouvernement élabore et rende public un plan de soins de santé qui comporte une vision, des priorités et des orientations stratégiques pour le système de santé.

L'élaboration de ce plan donne l'occasion aux membres du public de participer et d'aider à déterminer comment le système peut satisfaire leurs besoins au cours des 10 prochaines années.

Le gouvernement McGuinty fera participer les membres du public, les fournisseurs de première ligne, les responsables des soins de santé locaux et d'autres intervenants à un processus de planification transparent qui permettra aux Ontariennes et Ontariens d'avoir un plan à long terme pour les soins de santé qui tient compte de leurs valeurs, leurs priorités et leurs préoccupations.

L'objectif visé consiste à élaborer un plan à long terme pour continuer de renforcer le système de santé. Pour ce faire, il est nécessaire de déterminer les modifications qu'il faudra apporter au système afin qu'il permette d'améliorer l'état de santé général des Ontariennes et des Ontariens et assure leur prospérité future.

Miser sur les progrès réalisés

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a apporté un certain nombre de changements novateurs dans des domaines prioritaires afin de régler des problèmes urgents au sein du système. Grâce à la création de 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, le gouvernement a pris des mesures d'envergure afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et de réduire les temps d'attente pour les services de santé clés.

Le gouvernement entend maintenant travailler avec la population de la province pour déterminer les changements à apporter au système pour qu'il réponde aux besoins et aux attentes à long terme du public et permette d'améliorer la santé et la qualité de vie des Ontariennes et des Ontariens.

Processus d'élaboration du plan stratégique décennal

Ce plan fournira une orientation claire en établissant une vision, des priorités et des orientations stratégiques pour le système de santé. Il comprendra des objectifs triennaux, quinquennaux et décennaux pour améliorer la santé des Ontariennes et des Ontariens, l'accès aux services nécessaires et la viabilité du système de santé financé par les fonds publics.

Le plan fournira une orientation pour que le système de santé puisse surmonter les défis et tirer profit des occasions qui se présenteront à l'avenir. Il prévoira également des mesures du rendement, ce qui permettra de s'assurer que nos progrès sont conformes au plan décennal.

Grâce à cette approche stratégique, on aura des objectifs à long terme pour le système de santé de

l'Ontario qui permettront d'améliorer les résultats en matière de santé et de faire en sorte que le système public soit viable pour les générations actuelles et futures.

Le plan, qui sera rendu public au printemps 2007, établira l'orientation future de la politique, de la planification et des investissements touchant le système de santé, ainsi que des activités du gouvernement et des organismes gouvernementaux.

Participation du public

La participation du public à l'échelle provinciale jouera un rôle clé dans l'élaboration de ce plan décennal. Elle sera fondée sur les conseils reçus par les 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé lors des initiatives de participation communautaire qu'ils ont mises sur pied au cours des derniers mois dans le cadre du processus d'élaboration de leurs plans triennaux de prestation de services de santé locaux.

Le processus de planification stratégique du gouvernement comportera une perspective à long terme (10 ans) élargie qui englobera des services à l'échelle de la province dont la responsabilité dépasse celle des RLISS, de même qu'un examen visant à déterminer comment améliorer l'état de santé global des Ontariennes et des Ontariens. Les RLISS seront consultés et mis à contribution, à leur gré, dans le cadre du processus d'élaboration du plan et des activités visant la participation du public.

Les activités mises sur pied en vue de faire participer les Ontariennes et Ontariens comportent les éléments suivants :

- un site Web (www.notreplanpourlasante.ca), un numéro de téléphone (1 866 532-3161) et un numéro de télécopieur (1 888 307-0747) grâce auquel les gens peuvent faire connaître leur opinion et obtenir plus de renseignements;
- des séances de consultation régionales dans les collectivités des quatre coins de la province au cours de la nouvelle année;
- un symposium sur la santé avec des organismes communautaires et de soins de santé afin de discuter des tendances, des priorités et des orientations stratégiques possibles avec des associations de soins de santé et des groupes connexes;
- des tables rondes avec des organismes francophones et autochtones;
- des groupes de consultation auprès de la population, des fournisseurs de soins de santé de première ligne, des Ontariennes et des Ontariens vivant dans les régions rurales, des personnes âgées, des personnes à faible revenu, des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des néo-Canadiens, des francophones, des autochtones, des gays et lesbiennes, des fournisseurs de soins et des sans-abri;
- des sondages et des groupes de discussion en ligne d'Ontariennes et d'Ontariens afin de discuter des valeurs, des priorités et des attentes en matière de soins de santé.

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English

www.health.gov.on.ca/indexf.html.